Footballeurs algériens: migrations et contextes*

Tayeb REHAIL (1)

Introduction

Les migrations sportives que nous allons abordés dans cet article, concernent ce déplacement de footballeurs d'une équipe d'un pays du sud (l'Algérie) vers une équipe d'un pays du nord (La France) ou bien l'inverse. Ce genre de déplacement géographique des footballeurs répond souvent aux logiques de toutes migrations. Soit, l'accès à une vie meilleure, que ce soit sur le plan social, économique ou culturel.

A travers l'étude de ces migrations, il s'agira aussi de mettre en relief les différents contextes qui ont régit les déplacements des footballeurs en Algérie à travers les différentes périodes de la vie politique du pays.

Pour faciliter notre démarche, nous avons choisi de découper l'histoire de l'Algérie et de son football en trois périodes balisées par des évènements symboliques qui les ont marqués :

- Une première période sera représentée par la période coloniale (celle de l'Algérie Française qui s'étale dans le temps jusqu'en 1962) dans laquelle le football en Algérie va évoluer en situation de guerre.
- Une seconde période qui s'étendra de 1962 jusqu'à 2009, sera marquée par le passage de l'Algérie par l'application de différentes politiques dont le socialisme (dans les années 1970) puis l'économie de marché (à la fin des années 1980). Cette période riche en évènements pour l'Algérie sera surtout marquée par la libéralisation de la presse (en 1989) qui voit à cette occasion l'éclosion d'un grand nombre de journaux et d'une presse sportive spécialisée.
- Une troisième période sera quant à elle marquée par la signature d'un décret à l'occasion du 59^{ème} congrès de la FIFA qui s'est tenu aux Bahamas et qui coïncide presque dans le temps avec le lancement du professionnalisme dans le championnat de football algérien. Cette dernière période sera aussi

* A l'origine une communication au Colloque international : « Entre Algérie et France, football, migrations et médias », CRASC, les 03 et 04 décembre 2014. (non publiée).

⁽¹⁾ Maître de Recherche A, Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle, 31 000, Oran, Algérie.

-Caractérisée par une migration inverse des footballeurs du championnat de France vers le championnat Algérien.

C'est aussi à travers le prisme des médias (sites internet, journaux numérisés, etc...) qui diffusent toutes sortes de nouvelles sportives et qui reprennent souvent soit à travers des entretiens ou bien dans des dossiers thématiques des pans de l'histoire du football en Algérie que nous avons construit notre objet.

La migration des footballeurs algériens pendant la période coloniale

Ce sont les colonisateurs français et les européens immigrés en Algérie qui y font entrer le football pendant la période coloniale vers les dernières années du XIXème siècle (Abbassi, 2009).

C'est ensuite vers 1911 que fut créé un premier championnat d'Afrique du nord de football (une compétition qui devient officielle en 1921).

Les dates de création des premiers clubs de football entre la France avec Le Havre Athletic Club Football Association (*HAC*) en 1872 (Barreaud, 1998), et l'Algérie avec Le Club Athlétique Liberté d'Oran (*CALO*) en 1897 (Hernandez-Auvray, 1995), ne sont pas très éloignées, mais le contexte de colonisation que vivait l'Algérie a fait que le football en France s'est développé plus rapidement à l'image de ses voisins européens.

La France opte pour la professionnalisation de son championnat de football dès la saison sportive 1932/33 (Hanot, 1961). Puis dès 1938, le nombre de footballeurs étrangers sur le terrain y est limité à trois puis à deux, des prérogatives qui n'affectent en rien la présence des joueurs originaires d'Algérie (d'Afrique du Nord) considérés comme français même s'il n'en avait pas la nationalité.

Le déclenchement de la deuxième guerre mondiale, déclenche l'abandon du professionnalisme et fait automatiquement baisser le nombre d'étranger dans le championnat français.

De telles circonstances liées à la guerre ont permis à de jeunes algériens tel par exemple Ahmed Ben Bella qui effectuait son service militaire obligatoire à Marseille de faire partie de l'équipe de l'Olympique de Marseille (Gunnar, 2012).

A la fin de la seconde guerre mondiale, la compétition reprend et les joueurs étrangers rallient de nouveau les clubs de l'hexagone. Mais afin de favoriser la formation au sein des clubs, Paul Nicolas le président du Groupement des clubs autorisés (ancêtre de la Ligue de football professionnel) décide le 27 avril 1955 de fermer les portes du championnat aux joueurs étrangers.

Des joueurs algériens qui vont marquer le football français continuent à migrer vers les clubs de football français à l'image de Rachid Makhloufi

et Saïd Brahimi (saison 1954) qui se feront même sélectionner en équipe nationale française.

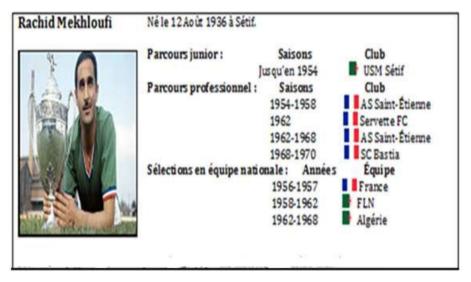


Figure 1: Rachid Mekhloufi

Source 1 : Infos : https://fr.wikipedia.org/wiki/Rachid_Mekhloufi **Source 2 :** Photo : http://steppe.doomby.com/pages/sportifs-historiques/rachid-mekhloufi.html



Figure 2 : Saïd Brahimi

Source 1 : Infos : https://fr.wikipedia.org/wiki/Saïd_Brahimi
Source 2 : Photo : http://www.fff.fr/equipes-de-france/tous-les-joueurs/fiche-joueur/186-said-brahimi

En Algérie, territoire occupé, la révolution éclate le 1^{er} novembre 1954. Plusieurs équipes de football, musulmanes surtout sont dissoutes parce que les jeunes qui la constituaient avaient rejoint les maquis pour porter les

armes au côté de leurs frères à l'image des joueurs de l'équipe du Chabbab Aurès de Batna (CAB)¹.

Les autres footballeurs algériens qui évoluaient dans des clubs coloniaux abandonneront la pratique au fur et à mesure sous ordre du FLN, qui jugeait que la pratique des algériens servait de propagande pour le colonisateur. Il diffusa même en 1956 un ordre à toutes les associations sportives musulmanes afin de boycotter les compétitions.

Pour ceux qui avaient du talent ou plus de chance (et surtout de relations sociales) et qui souhaitaient bien évidemment continuer leur carrière de footballeurs, il était souvent proposé aux meilleurs d'entre eux de rallier les clubs de la métropole, comme ce fut le cas par exemple pour : Bachir Benabdelkader qui évoluait à l'Association Sportive du Khroub (club colonial créé en 1927) et qui put rallier le Football Club de Grenoble (qui évoluait en deuxième division du championnat français) en 1957 grâce à son ancien entraineur Monsieur Mustapha Lachter qui avait des relations avec des club français².

Il n'était pas le seul à rejoindre un club français pendant cette période de guerre puisque nous pouvons aussi trouver dans les archives que d'autres footballeurs à l'image de MahiKhennane (ex-international) avait rejoint le Stade Rennais en provenance du Ghali Club de Mascara en 1956.

Mais le fait le plus marquant pendant cette période de colonisation française de l'Algérie reste sans contestation la constitution de la fameuse équipe du Front de Libération Nationale (FLN) et le retentissant écho ainsi que le puissant impact médiatique qu'elle a suscité en France au lendemain de l'escapade des joueurs algériens qui se comptaient parmi les meilleurs du championnat de France et dont Rachid Mekhloufi et Mustapha Zitouni étaient même présélectionnés par l'équipe nationale de France pour prendre part à la 6^{ème} coupe du monde qui devait de dérouler en Suède (quelques mois plus tard en 1958).

Opération réussie pour le FLN qui s'était servi de ce coup médiatique pour défendre la cause algérienne, puisque cette information occupa pendant trois jours consécutifs la une des journaux français (Naït-Challal, 2008), et qu'elle fut reprise en boucle par les stations de radios. Ceci permit aussi d'éveiller la conscience de l'opinion publique internationale et surtout celle de la population française dont une grande partie ignorait l'existence même de cette guerre de colonisation en Algérie.

¹ « Finale de la coupe d'Algérie 2010 : samedi (16h) au stade du 5-juillet (Alger), ES Sétif-CA Batna. De l'inédit pour perpétuer la tradition ». Consulté le 24 mars 2015 sur : http://www.lesoirdalgerie.com/articles/2010/04/29/article.php?sid=99322&cid=.

² Renseignements recueillis à partir d'un entretien réalisé le 30 mars 2011, avec l'ancien joueur de l'A.S.Khroub Bachir Benabdelkader né le 8 décembre 1929 au Khroub.

La migration des footballeurs algériens après l'indépendance (1962)

Entre 1961 et 1963 les équipes de football des championnats français sont autorisés à recruter un seul joueur étranger (Cassiau-Haurie, 2015), puis sont à nouveau interdit de recrutement jusqu'en 1966, mais jouant toujours sur l'atout de la double nationalité ces clubs pouvaient recruter les footballeurs algériens tous nés sous autorité française.

En 1976, le joueur du RC Lens, Farès Bousdira devient même le premier footballeur algérien à jouer pour l'équipe de France (Combeau-Mari., Jeromea, 2006), (une sélection en 1976) après l'indépendance.



Figure 3 : Farès Bousdira

Source 1: Infos: https://fr.wikipedia.org/wiki/Far % C3 % A8s_Bousdira **Source 2**: Photo: http://www.stade-rennais-online.com/Fares-Bousdira.html

Le 19 Juin 1977, un match de finale de la coupe d'Algérie est retransmis en direct à la télévision algérienne. Il oppose la Jeunesse Sportive de Kabylie (JSK) au Nasr de Hussein-Dey (NAHD) et des débordements y sont enregistrés. Des supporters scandent des slogans hostiles au régime³ et au président de l'époque Houari Boumediene, présent dans la tribune officielle.

A la suite de cet évènement, les autorités décidèrent de dépassionner l'atmosphère sportive. Les clubs sportifs furent transformés en Associations sportives de performances (A.S.P.) parrainées par les plus grandes sociétés nationales (tel SONATRACH, la CNAN, etc.⁴) avec des budgets conséquents afin d'encadrer les clubs de l'élite et en Associations sportives communales (A.S.C.) chargés d'investir dans la formation des jeunes catégories et prenant

149

³ "JSK imazighen", "la langue berbère vivra", "à bas la dictature", "vive la démocratie"...

⁴ La Société nationale de sidérurgie (SNS), la Société électronique Sonacat,...

en charges plusieurs disciplines. Ces dernières formeront la composante du sport dit de masse. A travers ces deux structures, la politique sportive mise en place donna assez rapidement de très bons résultats.

Dans ce contexte dominé par l'idéologie socialiste, nous remarquerons que depuis l'échec de l'équipe nationale face à la Tunisie le 29 décembre 1968, aucun footballeur professionnel n'a pu évoluer en équipe nationale algérienne. Il a fallu attendre la fin de l'année 1980 (le 28 décembre dans un match qui opposa le Soudan à l'Algérie) quelques temps après le changement de régime pour que des footballeurs professionnels algériens évoluant dans le championnat français soient appelés à porter les couleurs nationales dans un contexte où de nombreuses équipes nationales africaines année davantage leurs professionnels s'appuvaient chaque sur (la plupart des algériens 'nés en France' possèdent tous la nationalité algérienne à leur naissance en vertu des lois françaises sur le "droit du sang" qui accorde aux enfants la nationalité de leurs parents).

Lors de la Coupe du monde de 1982⁵, la presse algérienne (*El moudjahid* en premier) accablait le sélectionneur de l'époque, pour avoir pris trop de "français" dans son équipe (Cassiau-Haurie, 2015) (Faouzi Mansouri de Montpellier Paillade Sport Club, Nouredine Kourichi du Football Club des girondins de Bordeaux, Abdelmadjid Bourebbou du Stade Lavalois, Mustapha Dahleb du Paris Saint-Germain, Karim Maroc du Football Club de Tours et Djamel Tlemcani du stade de Reims).

Même si en rejoignant l'équipe nationale, ces footballeurs de 'deuxième génération d'immigrés' (Derder, 2014) pour reprendre la terminologie d'Abdelmalek Sayad (Sayad, 2006) n'ont pas d'intérêts économiques affichés, il est sans dire que leur sélection dans une des meilleures équipes nationales africaines des années 1980 pesait sans aucun doute indirectement dans les négociations de leurs mensualités et dans leur valeur marchande et d'échange.

Et si ce choix des footballeurs algériens « migrants familiaux » et « nés en France » témoigne du symbole d'un véritable attachement au pays d'origine de leurs parents il faut aussi mettre à l'évidence que l'équipe de France des années 80 ne sollicitait pas les services de ces footballeurs en équipe nationale de France parce que cette dernière était constituée de très bons éléments dans tous ses compartiments.

http://www.lagazettedufennec.com/focus/nostalgie/219-2011-05-23-21-38-36.

⁵ A cette époque, « les joueurs algériens devaient attendre l'âge de 28 ans pour pouvoir embrasser une carrière professionnelle et Assad tout comme Madjer ont pu bénéficier d'une dérogation exceptionnelle pour partir plus jeune ». Dans « Salah Assad : 'Le 1-5 de Casablanca a été l'acte de naissance d'une grande équipe' ». Consulté le 26 mars 2015 sur :



Figure 4: Salah Assad

Source: http://fr.wikipedia.org/wiki/Salah Assad



Figure 5: Rabah Mdjer

Source: http://fr.wikipedia.org/wiki/Rabah Madjer

« L'arrêt Bosman » qui intervient à partir de la saison 1996/1997 ouvre le marché européen. Il limite le nombre de joueurs extracommunautaires à trois par club et permet aux meilleurs joueurs du championnat français d'aller monnayer leurs talents chez des clubs plus riches au niveau européen comme il permit aussi d'augmenter de façon importante le recrutement des joueurs africains.

En Algérie, les années 1990 sont caractérisées par une crise sécuritaire et politique, qui se reflète sur la vie sociale et culturelle du pays. C'est alors que nous assistons à l'émergence de Zinedine Zidane : un footballeur de talent (d'origine algérienne) dans l'équipe de France. Né en France et formé dans ses centres de formation, il est considéré en quelque sorte comme un pur produit du terroir français.

Dans la décennie des années 2000 Samir Nasri et Karim Benzema suivent le même chemin que Zinedine Zidane et choisissent d'intégrer l'équipe de France.

Il est évident, qu'il existe une part de calcul dans les démarches et les raisons du choix qu'ont fait ces fils de migrants (de deuxième génération). Ces binationaux, partagés entre deux mondes et deux cultures, opèrent sur des choix variables selon les circonstances et les opportunités qui se présentent à eux et cela pour différentes raisons :

- Afin de fuir un pays pas très stable comme ce fut le cas pour l'Algérie pendant la décennie des années 1990.
- afin de gagner des primes de match plus substantielles que celles gagnées sous le maillot de leur pays d'origine.
- Pour satisfaire une question de niveau et afin d'obtenir un statut supplémentaire dans leur club.
- Afin d'être repéré plus vite par les recruteurs des grands clubs du continent.
- Ou afin de vivre de nouvelles expériences (comme participer par exemple à une Coupe du monde) et augmenter leur palmarès.

Considérant ces joueurs binationaux, mais aussi tous ces footballeurs africains qui évoluent dans les clubs européens, nous pouvons interpréter ce phénomène comme une perte pour le continent et une forme de "pillage" des compétences africaines. Ce Qui ne va pas manquer de faire réagir très rapidement les autorités sportives africaines.

Depuis 1964 la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) institue l'obligation pour un footballeur à la double nationalité de jouer pour une seule équipe nationale. Aucun joueur ne pouvait changer d'équipe nationale, une fois qu'il avait porté les couleurs d'un autre pays, y compris dans les équipes de jeunes. Sa " nationalité sportive " était " figée " dès sa toute première sélection. De ce fait, plusieurs joueurs algériens et africains étaient passés à côté de carrières internationales dans le pays de leurs parents du fait d'avoir été sélectionnés chez les juniors ou les espoirs pour la France⁶.

En octobre 2003 au congrès de la FIFA à Doha cette disposition est amendée. Depuis lors, les jeunes joueurs bénéficiant d'une double nationalité furent autorisés à changer de sélection nationale jusqu'à l'âge de 21 ans. À condition de n'avoir jamais été sélectionné pour disputer des matchs internationaux A et de détenir la double nationalité lors de leur première sélection en équipe nationale⁷.

_

⁶ Cette période a certes connu la réussite mais aussi l'échec de certains footballeurs, qui à causes de certaines lois en vigueur n'ont pas eu l'opportunité de s'investir dans des carrières internationales à l'image de Meriem Camel et d'autres, qui suite à une première sélection en espoir ne pouvaient plus changer d'équipe nationale.

⁷ Article 18 des règlements de la FIFA amendée le 20 octobre au congrès de la FIFA à Doha. Dans « Que disent les règlements », Consulté le 28 mars 2015sur : http:// www.jeuneafrique.com/Article /LIN09113quedistneme0/que-disent-les-reglements.-Actualite Info.html.

Ensuite, sur proposition de l'Algérie, lors du 59^{ème} congrès de la FIFA qui s'est tenu à Nassau, aux îles Bahamas les 2 et 3 juin 2009, la Fédération Internationale de Football Association modifie de nouveau après un vote, une des clauses de l'article 18 du règlement d'application des statuts relatif au changement de nationalité des joueurs. La limite d'âge, fixée à 21 ans, est supprimée. Tout joueur vierge de sélection en A peut désormais choisir son équipe nationale à n'importe quel âge (Kalfa, 2015).



Figure 6 : Camel Meriem

Sources 1: Infos: https://fr.wikipedia.org/wiki/Camel_Meriem **Sources 2:** Photo: http://album.aufeminin.com/album/see_96017_12/Camel-Meriem.html

La migration des footballeurs algériens après le 59^{ème} congrès de la FIFA (2009)

Les résultats de l'activisme de la Fédération Algérienne de Football (FAF) mené par son président Mohamed Raouraoua⁸ permettent de «libérer» certains jeunes internationaux d'une contrainte qui les privait d'avoir une carrière internationale pleine.

Après cette première démarche favorable, la FAF se devait de multiplié les efforts pour convaincre cette fois ci les joueurs, qui avaient évolué dans les équipes de France de jeunes catégories, d'opter pour l'Equipe Nationale Algérienne.

_

⁸ Né en septembre 1947, il est président de la Fédération Algérienne de Football pour une première fois de 2001 à 2005 puis y est replacé pour deux autres mandats consécutifs (de 2009 à 2013 et de 2013 à 2017), comme il est élu parmi les membres du comité exécutif de la FIFA pour un mandat qui a duré de février 2011 à avril 2015.

Ainsi, lors du Mondial de 2010 en Afrique du Sud, l'équipe algérienne comptait 18 joueurs nés en France sur 23, dont plusieurs avaient déjà joué sous la tunique bleue dans les sélections de jeunes comme Antar Yahia, Nadir Belhadj, Mourad Meghni, HacèneYebda, Djamel Abdoun, Ryad Boudebouz...

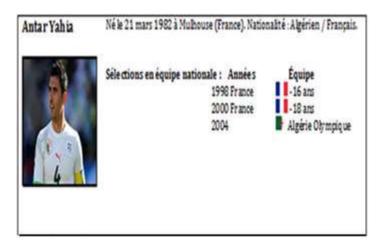


Figure 7: Antar Yahia

Sources 1 : Infos : https://en.wikipedia.org/wiki/Antar_Yahia **Sources 2 :** Photo : http://www.algerie1.com/stades/antar-yahia-la-page-de-la-selection-est-definitivement-tournee-pour-moi/



Figure 8 : Nadir Belhadi

Source: http://en.wikipedia.org/wiki/Nadir Belhadj

Au mondial de 2014, au sein de l'équipe nationale algérienne, seuls les deux gardiens remplaçants, Cédric Si Mohamed et Mohamed Lamine Zemmamouche étaient issus de clubs locaux (CS Constantine et USM

Alger), le reste des Verts et Blancs exerçaient tous en Europe (Angleterre, Bulgarie, Croatie, Espagne, France, Italie, Portugal), dans le Golfe (Madjid Bougherra à Lekhwija au Qatar) ou en Tunisie (Abdelmoumene Djabou au Club Africain).

En réalité, c'est la France avec son vivier de près de 200 joueurs africains ou ayant des origines africaine en Ligue 1 qui sera la plus concernée et la plus touchée par ce phénomène, prenant en considération le coût de formation de ces footballeurs et aussi leur absence du championnat français à chaque coupe d'Afrique qui se tient tous les deux ans en pleine période des championnats européens.

En plus de la volonté personnelle des footballeurs concernés, Je pense que deux éléments majeurs supplémentaires ont aussi participés à les convaincre de rejoindre les rangs de l'équipe nationale algérienne, dont :

- L'acceptation des binationaux par les supporters Algériens. Parce qu'il ne faut pas oublier le fait que la bi-nationalité a longtemps été taboue dans un pays au nationalisme exacerbé surtout si "l'autre" nationalité était celle de l'ex-puissance coloniale (la France).
- Et l'affaire des quotas qui suivit la coupe du monde 2010. Avec l'affaire 'Nasri' et 'Benzema', qui sont souvent ignorés et rejetés malgré leurs talents et leurs rendements sur le terrain.

La modification de l'article 18 du règlement d'application des statuts relatif au changement de nationalité des joueurs et le regain d'afflux des binationaux vers l'équipe nationale algérienne coïncide aussi avec le lancement du professionnalisme en Algérie qui a démarrer pour sa première saison en 2010/2011.

En Algérie le recrutement de joueurs étrangers est limité à deux par clubs⁹ depuis la saison sportive 2002/2003 dans le but de préserver les intérêts des clubs formateurs de joueurs (sauf pour les clubs disputant des coupes africaines qui gardent le droit de recruter quatre joueurs).

Mais en réalité la politique de recrutement suivie par l'équipe nationale dénonce en elle-même le manque de formation et d'éclosion de talents dans le championnat Algérien. La migration des footballeurs algériens aujourd'hui est très rare, elle ne se dirige plus nécessairement vers la France et les candidats se recrutent désormais à travers un passage par l'équipe nationale à l'image de Islam Slimani et Larbi-Hillal Soudani.

-

⁹ Panapress (2015). «Le championnat algérien de première division reprendra le 22 Août », in: http://www.panapress.com/Le-championnat-algerien-de-première-division-reprendra-le-22-aout--13-598573-18-lang3-index.html, consulté le 28 mars 2015.



Figure 9: Islam Slimani

Source: http://en.wikipedia.org/wiki/Islam Slimani



Figure 10: Larbi Hillal Soudani

Source: http://fr.wikipedia.org/wiki/El Arbi Hillel Soudani

Mais au moment même où le rêve de tous jeune africain est de jouer dans les équipes des championnats Européens, le championnat algérien recrute des footballeurs binationaux (franco-algériens) qui évoluent pour la plupart dans des paliers de moindre importance du championnat français (seconde division ou championnats régionaux par exemple), mais qui ont eu l'opportunité de suivre des formations plus conséquentes dans les clubs de football français pour participer à rehausser le niveau du championnat algérien et développer les compétences locales (à travers les effets d'une 'migration inverse' 10). Les dirigeants des clubs de Ligue Une algérienne, à la

_

Nous remarquerons que ce phénomène de 'migration inverse' des footballeurs s'était déjà produit dans l'histoire du football algérien avec le retour de Mustapha Dahleb qui évoluait au Paris Saint-Germain et qui au cours de son passage en Algérie pour effectuer son service

recherche de valeurs sûres et à défaut de former, ce qui demande énormément de temps et d'argent, ont aussi trouvé en ces binationaux une parade pour contourner la restriction à deux du nombre de joueurs étrangers à engager (Hallas, 2015), du fait que ces footballeurs binationaux nés en France possèdent aussi la nationalité algérienne comme nous y avons fait allusion précédemment.

L'attractivité du championnat professionnel algérien envers ces footballeurs binationaux s'explique surtout par le fait qu'il leur offre des possibilités d'accéder à des salaires qui défient toute concurrence par rapport à ce qu'ils seraient en mesure d'acquérir s'ils auraient continués à évoluer dans le championnat français, puisque les clubs algériens leur proposent des salaires qui s'échelonnent entre 100 et 300 millions de centimes par mois (Hallas, 2015) (soit l'équivalent de 10 000 à 30 000 euros environ), mais aussi parce qu'en plus du fait que cela leur permet de relancer leur carrière footballistique, d'évoluer dans des stades relativement pleins de supporters et de prétendre à une probable sélection en équipe nationale algérienne, cela fait également intervenir des relations avec le pays d'origine des parents de ces jeunes footballeurs et tout ce qui s'y rattache en terme de langue et de culture.

Dans ce domaine, pour la saison sportive 2014/2015, le journal électronique du site internet 'Maghreb-Emergeant' a recensé 44 binationaux formés essentiellement en France qui représentent près de 10 % des effectifs des 16 clubs algériens de ligue 1 professionnelle (Hallas, 2015).

Conclusion

En guise de conclusion, je souhaiterais mettre l'accent sur le fait que considérée d'un certain point de vu, la migration des footballeurs permet à ces derniers d'accroitre leurs savoir-faire tout en leur permettant de bénéficier de rémunérations plus conséquentes. Le football est l'un des rares domaines à travers lequel l'Algérie bénéficie depuis ces dernières années d'un retour sur investissement intéressant et important aussi bien sur le plan des équipes nationales comme nous l'avons vu avec les effectifs recrutés au sein de l'équipe nationale depuis 2009 (et même bien avant) ainsi que dans les cas des migrations inverses que nous avons également évoqués avec les footballeurs binationaux, qui apportent depuis un certain temps un plus aux équipes du championnat local de leur pays d'origine.

Sans prétendre à toute forme d'utopie, si le football a pu créer cette dynamique et a pu être considéré comme un moteur d'union, de rassemblement et d'intégration, pourquoi ne pas essayer d'appliquer la dynamique qui s'est développée dans le secteur du football à d'autres secteurs plus sensibles qui pourraient influer sur le développement social, économique et culturel du pays.

La migration n'a pas touché exclusivement les footballeurs ou les sportifs, beaucoup de scientifiques et d'hommes d'affaires algériens travaillent dans des institutions étrangères et seraient d'un apport plus qu'utile dans le soutien et la formation de nos cadres locaux qui tout comme dans le domaine du sport possèdent des niveaux pas toujours très satisfaisant, puisque formés dans les universités algériennes qui sont pour leur plupart classées dans des positions pas très honorables par rapport aux classements internationaux qui sont publiés chaque années¹¹.

Pour terminer, il va sans dire que la circulation des footballeurs anime des intérêts divergents. Cet énorme marché qui intervient à l'issue des mercatos l'été et d'hiver de chaque saison sportive, bénéficie à différents acteurs et permet de faire circuler beaucoup d'argent à travers les transactions qui s'y opèrent. En plus du fait que les activités liés au football alimentent les différentes rubriques des médias spécialisés, ils participent aussi à canaliser l'attention de la jeunesse et des populations afin de détourner leur attention. Nous rejoindrons donc ici la théorie de Jean-Marie Bhrom (Brohm, 2006) pour dire que ce sport considéré comme le plus populaire en Algérie, doit aussi quelque peu son succès et sa richesse au fait qu'il participe à créer à travers les victoires et les résultats sportifs qu'il génère des illusions qui permettent d'oublier provisoirement les problèmes sociaux qui accompagnent le vécu quotidien des populations.

Bibliographie

Abbassi, D. (2009). Le sport dans l'empire français : un instrument de domination coloniale ? , *Outre-mers*, 96(364-365), 5.

Barreaud, M. (1998). Dictionnaire des footballeurs étrangers du championnat professionnel français, 1932-1997. Paris : l'Harmattan. p. 13.

Brohm, J.-M. (2006). *La Tyrannie sportive. Théorie critique d'un opium du peuple*. Paris : Ed. Beauchesne.

Cassiau-Haurie, Ch. (2015). La migration des footballeurs africains en Europe Toute une histoire!. Consulté le 25 mars 2015 sur http:// www.africultures.com/php/?nav=article&no=9106.

Combeau-Mari, E., & Jerome A. (2006). *Ligue réunionnaise de football*, 100 ans de football à la Réunion. Saint-Denis : Ed. Ligue réunionnaise de football.

¹¹

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, « Classement Juillet 2014 des Universités ». Consulté le 5 avril 2015 sur http://www.dgrsdt.dz/ddti/Rapports_2014/Classements_Webometrics_Alg%C3%A9rie_Juille t 2014.pdf.

¹² Le mercato est le marché des transferts des footballeurs professionnels entre les clubs. Il est autorisé seulement pendant deux périodes : entre la fin et le début d'une saison sportive et pendant la trêve hivernale, période qui marque la fin des matchs allé et le début des matchs retours.

Derder, P. (2014). *Idées reçues sur les générations issues de l'immigration*, Paris : Ed. Le Cavalier Bleu, p. 27.

Gunnar, P. (2012). Ten Past Ten and Ten Pastis, Gunnar Andersson's journay from Marseille legend to homeless alcoholic. *The Blizzard - The Football Quarterly, Issue Seven*, p. 107.

Hallas, L. (2015). Algérie: Le modèle importateur "gagnant" de l'EN se répand en ligue 1 professionnelle, Consulté le 28 mars 2015 sur : http://www.maghrebemergent.info/actualite/maghrebine/item/39279-algerie-le-modele-importateur-gagnant-de-l-en-se-repand-en-ligue-1-professionnelle.html.

Hanot, G. (1961). Naissance, enfance, adolescence et maturité du football professionnel en France. Dans Gilles Gauthey, *Le football professionnel français*, (t. 1), Paris : Ed. Gilles Gauthey, p. 18.

Hernandez Auvray, R. (1995). Livre d'or du football pied-noir et nord-africain : Maroc, Algérie, Tunisie, Toulon : Presses du Midi, p. 31.

Ikherbane D., & Benarbia Y. (2015). « Equipe de France : Ces seize Algériens qui ont marqué les bleus ». Consulté le 25 mars 2015 sur http:// www. lagazettedufennec.com/focus/nostalgie/995-equipe-de-france-ces-seize-algeriens-qui-ont-marque-les-bleus.

Kalfa, D. (2015). Six vérités sur les footballeurs "binationaux". Consulté le 28 mars 2015 sur http://www.rfi.fr/afrique-foot/20110502-six -verites-footballeurs-binationaux/.

Naït-Challal, M. (2008). *Dribbleurs de l'indépendance: l'incroyable histoire de l'équipe de football du FLN algérien*, Paris : Ed. Prolongations, 241 p.

Panapress (2015). Le championnat algérien de première division reprendra le 22 Août. Consulté le 28 mars 2015 sur http://www.panapress.com/Le-championnat-algerien-de-premiere-division-reprendra-le-22-aout--13-598573-18-lang3-index.html.

Sayad, A. (2006). L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. Les enfants illégitimes. Paris : Ed. Raisons d'agir, coll. Cours et travaux, 205p.